LA VIOLENCE À L'ÉGARI DES FEMMES PENDAN LA PANDÉMIE DE COVID-19



LES FEMMES III III COMPTENT "I'II'

À PROPOS DE CE RAPPORT :

Cette publication compile et analyse les résultats des enquêtes d'Évaluations rapides sensibles au genre sur l'impact de la COVID-19 sur la violence à l'égard des femmes (RGE sur la violence à l'égard des femmes) dans 13 pays. ONU Femmes a mené cette étude en partenariat avec l'Ipsos, avec le soutien de bureaux nationaux de statistique, de mécanismes nationaux pour les femmes et d'un groupe consultatif technique d'expertes et d'experts pour guider l'ensemble du processus d'enquête. Pour relever les défis posés par la collecte de données en personne durant les périodes de confinement et de restriction de la mobilité, les RGE sur la violence à l'égard des femmes ont utilisé des méthodes innovantes pour collecter les données sur la violence à l'égard des femmes à distance tout en observant des protocoles de sécurité et d'éthique. Le rapport confirme que la COVID-19 a résulté dans une hausse significative de la violence à l'égard des femmes, impactant négativement les sentiments de sécurité et

de santé mentale des femmes. Des ressources supplémentaires liées à ce rapport, y compris la note méthodologique, les notes de fin de page et les microdonnées figurent sur le « Women Count Data Hub » : https://data.unwomen.org/publications/vaw-rga

eISBN: 9789210012232

REMERCIEMENTS:

ONU Femmes tient à remercier la Fondation Bill et Melinda Gates pour son généreux soutien financier à l'égard du projet Évaluations rapides sensibles au genre relatives à l'impact de la COVID-19 sur la violence à l'égard des femmes.

Chef de la Section Recherche et données : Papa Seck

Responsable du projet : Jessamyn Encarnacion

Rédaction du rapport : Ramya Emandi, Jessamyn Encarnacion, Papa Seck, Rea Jean Tabaco

Statististiques : Ramya Emandi, Ghida Ismail, Rea Jean Tabaco

Coordination du Rapport : Ramya Emandi Collecte des données : Ipsos

Groupe consultatif technique: Naeemah Abrahams (South African Medical Research Council), Michelle Decker (Johns Hopkins University), Kristin Diemer (University of Melbourne), Diva Dhar (Fondation Bill & Melinda Gates), Yvette Efevbera (Fondation Bill & Melinda Gates), Claudia Garcia-Moreno (Organisation mondiale de la Santé), Henriette Jansen (anciennement Fonds des Nations Unies pour la population Asie-Pacifique), Aprajita Mukherjee (Breakthrough India), Anita Raj (University of California San Diego), Omar Seidu (Service de statistiques du Ghana), Jay Silverman (University of California San Diego)

Contributrices et contributeurs, partenaires, examinatrices et examinateurs :

Personnel d'ONU Femmes au siège

Ginette Azcona, Antra Bhatt, Lauren Billi, Khamsavath Chanthavysouk, Kalliopi Mingeirou, Juncal Plazaola Castaño, Raphaëlle Rafin, Karla Ramirez, Laura Turquet

Personnel d'ONU Femmes dans les bureaux de pays et régionaux

Asie et Pacifique: Melissa Alvarado, Sara Duerto Valero, Narudee Janthasing, Md Shohel Rana

Afrique de l'Est et australe : Maureen Gitonga, Isabella Schmidt, Canebele Oganga, Grace Wnagechi Kahuria, Sunita Caminha Europe et Asie centrale : Azima Abakirova, Anara Aitkurmanova, Estela Bulku, Megi Llubani, Alba Agolli, Tetyana Kudina, Nadejda Lutenco, Ala Negruta, Nargis Azizova

Amérique latine et Caraïbes : Rolando Crespo, Michael Francis Craft, Marlene Heinrich, Diana Espinosa,

Ana Burgos Gonzalez, Michelle Mendes Meireles Silva, Lucio Severo, Leah Tandeter, Ernesto Trevino, Ana Quintana Afrique de l'Ouest et du Centre : Tosin Akibu, Arlette Bikomo Belinga Epse Mvondo, Yacouba Doumbia, Patience Ekeoba, Jean-Marie Vianney Meango, Michelle Seroussi, Uilrich Waffo, Salomon Mfouapon

Système de l'ONU et au-delà

Banque mondiale : Kathleen Beegle, Daniel Halim, Elizaveta Perova, Diego Javier Ubfal ; Centre for Disease Control (CDC) : Kathleen Basile ; IPA : Ellen Bates-Jefferys, Pace Phillips, Radha Rajkotia ; Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture : Sara Viviani

Production, communication et plaidoyer : Lauren Billi, Jacqueline Gordillo, Mika Mansukhani, Samrat Maskey, Svenja Siemonsen Édition substantive : Jen Ross

Conception : Blossom.it

© ONU Femmes 2021 Tous droits réservés.

Les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteures et auteurs et ne reflètent pas nécessairement les vues d'ONU Femmes, des Nations Unies ou de toute organisation qui leur est affiliée. Pour une liste des erreurs et omissions décelées à la suite du lancement du Rapport, veuillez consulter notre site Web.

INTRODUCTION

La violence à l'égard des femmes (VEF) est une violation des droits humains, avec souvent des conséquences dévastatrices immédiates et à long terme. Partout dans le monde, les femmes en font l'expérience sous diverses formes, tous contextes, niveaux de fréquence et de gravité confondus, aux mains de partenaires intimes, de membres de la famille ou d'autres personnes. De plus, les sentiments d'insécurité des femmes restreignent leur vie de multiples façons, nuisant à leur santé, ainsi qu'à leurs droits civiques, politiques, économiques et sociaux. La sécurité des femmes est la porte d'entrée de la santé de base, du niveau de vie et de l'autonomisation, et une condition nécessaire pour atteindre l'égalité des sexes.

La pandémie de l'ombre

Des directives de rester chez soi pour freiner la propagation de la COVID-19 pourraient enfermer les femmes avec leur agresseur, créant des conditions dangereuses pour la violence à l'égard des femmes, souvent avec des conséquences tragiques. En utilisant les données administratives de la police, des lignes d'assistance sur la VEF et d'autres prestataires de services, et en analysant les mégadonnées des recherches en ligne et des publications sur les réseaux sociaux, la recherche d'ONU Femmes¹ a constaté que la violence à l'égard des femmes et des filles s'est intensifiée depuis l'apparition de la COVID-19. Cela a coïncidé dans de nombreux pays avec une réduction des services d'aide aux survivantes, en partie en raison de problèmes opérationnels et d'une réduction du financement des organismes chargés de l'application des lois et des organisations locales de femmes, qui jouent un rôle vital dans la prestation de services contre la VEF.2 Ceci a mené à différents appels à mettre fin à la violence à l'égard des femmes, y compris de la part du Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres³ et de l'ancienne Directrice exécutive d'ONU Femmes, qui a inventé le terme de « pandémie de l'ombre ».4

ONU Femmes a donc mis en place une réponse multidimensionnelle pour lutter contre cette pandémie de l'ombre.⁵ Cela a impliqué de travailler avec les gouvernements locaux, les secteurs de la justice, de la police et de la santé ainsi qu'avec la société civile et les organisations de femmes communautaires pour garantir des espaces publics sûrs pour les femmes et les filles pendant la crise et renforcer les capacités des prestataires de services de première ligne, des refuges et des lignes d'assistance. ONU Femmes a soutenu la sensibilisation des médias de masse et des médias sociaux à la recrudescence de la VEF liée à la COVID-19 et aux moyens de la prévenir, notamment par le biais de masculinités positives et d'un partage équitable des responsabilités familiales. ONU Femmes a fourni une formation et un soutien technique, a développé des recherches et des conseils politiques et diffusé des directives et des recommandations pertinentes sur les réponses à la VEF au milieu de la pandémie. Cela

comprend un soutien à l'application d'une budgétisation sensible au genre dans le soutien et la relance COVID-19 et les réponses budgétaires. ONU Femmes travaille avec les gouvernements et ses partenaires pour veiller à ce que des mesures visant à lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles soient incluses dans les efforts de réponse et de relance liés à la COVID-19 aux niveaux national, régional et mondial, ainsi qu'en publiant diverses recommandations publiques. Selon le COVID-19 Global Gender Response Tracker d'ONU Femmes-PNUD, lancé en 2020, plus de la moitié (853 sur les 1 605 mesures sensibles au genre mises en place par les pays) se sont concentrées spécifiquement sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes.⁶

Réponse rapide d'ONU Femmes

Depuis avril 2020, ONU Femmes mène la charge pour que les données éclairent une réponse sensible au genre face à la COVID-19. ONU Femmes a fait équipe avec les bureaux nationaux de statistique, les entités gouvernementales et ses partenaires internationaux pour déployer des Enquêtes rapides sensibles au genre (RGE) sur les impacts sociaux-économiques de la COVID-19 dans 58 pays. Ces RGE se concentraient principalement sur les impacts de genre sur l'emploi, les revenus, les soins et le travail domestique non rémunérés, l'accès aux biens et aux services, et les mesures d'aide et de protection sociale.

Avec le soutien de la Fondation Bill et Melinda Gates, entre avril et septembre 2021, ONU Femmes a mené des RGE spécifiquement axées sur la violence à l'égard des femmes (ci-après dénommés RGE sur la violence à l'égard des femmes) et la COVID-19 dans 13 pays couvrant toutes les régions pour mieux comprendre l'étendue de la pandémie de l'ombre et produire des données indispensables sur la violence à l'égard des femmes et la sécurité des femmes, à la fois dans les espaces publics et privés, ainsi que sur leur bien-être mental. Les RGE visent à promouvoir l'utilisation accélérée des données sur la violence à l'égard des femmes pour éclairer l'élaboration de politiques, la prestation de services et le plaidoyer par les parties prenantes mondiales, régionales et nationales, les gouvernements et les organisations de la société civile. Les résultats visent également à éclairer une prochaine note d'orientation sur la collecte de données à distance sur la violence à l'égard des femmes pendant les crises tout en garantissant des considérations éthiques et de sécurité fondées sur des preuves empiriques des opérations d'enquête sur le terrain.

Les RGE sur la VEF ont été mises en œuvre en Albanie, au Bangladesh, au Cameroun, en Colombie, en Côte d'Ivoire, en Jordanie, au Kenya, au Kirghizstan, au Maroc, au Nigeria, au Paraguay, en Thaïlande et en Ukraine avec le soutien général des bureaux nationaux de statistique (BNS), des mécanismes nationaux pour les femmes, et sous l'égide d'un groupe consultatif technique d'expertes et d'experts en statistiques sur la VEF et d'agences qui ont mené des initiatives similaires. Ces garanties étaient importantes compte tenu de la sensibilité du sujet et des exigences éthiques et techniques, mais aussi pour promouvoir l'adoption et l'utilisation des résultats pour l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes. Pour assurer la comparabilité, l'enquête a été menée avec l'Ipsos, partenaire de recherche d'ONU Femmes, par le biais d'enquêtes (voir l'Encadré 1 et la Note technique pour plus de détails sur la méthodologie).

Collecte de données innovante

Le rapport présente des preuves des impacts de la COVID-19 sur la VEF. Contrairement à d'autres enquêtes de santé comportant des modules sur la VEF qui mettent l'accent sur les femmes en âge de procréer, la RGE sur la VEF prend également compte des perceptions et des expériences des femmes de plus de 49 ans et révèle des différences intéressantes. Les RGE visent, en particulier, à décrire la situation et les caractéristiques des femmes qui ont déclaré, qu'elles-mêmes ou d'autres femmes qu'elles connaissent, ont subi des violences. Au-delà des expériences, le sentiment de sécurité des femmes au domicile ou dans la communauté est également examiné, suivi d'une analyse de leurs perceptions de la violence et de leur bien-être mental et émotionnel. Les résultats de ces enquêtes viennent compléter les orientations politiques et programmatiques d'ONU Femmes depuis le début de la pandémie, les 58 RGE sur l'impact socio-économique, le COVID-19 Global Gender Response Tracker d'ONU Femmes et du PNUD et la Note d'orientation d'ONU Femmes et de l'OMS sur la collecte de données sur la violence à l'égard des femmes et des filles pendant la pandémie de COVID-19.

ENCADRÉ 1

Comment les évaluations ont-elles été menées?

Cette recherche a été entreprise en deux étapes, principalement à des fins d'apprentissage de la Phase I (avril à juin 2021) pour informer la Phase II (août à septembre 2021) et optimiser les outils et les protocoles d'enquête. Les pays ont été sélectionnés sur la base de leur diversité régionale, en accordant la priorité aux pays à revenu faible et intermédiaire mettant en œuvre des programmes d'ONU Femmes liés, ainsi que certaines considérations opérationnelles. En partenariat avec l'Ipsos, les données ont été recueillies auprès de 16 154 femmes (au moins 1 200 par pays) âgées de 18 ans et plus, tout en tenant compte d'une répartition géographique et par tranche d'âge représentative à l'échelle nationale. Étant donné que les RGE sur la VEF ont été mises en œuvre à l'aide d'entretiens téléphoniques assistés par ordinateur (ITAO), les répondantes étaient limitées aux femmes ayant accès à un téléphone portable. Les niveaux de déclaration peuvent être affectés par les différences culturelles dans la divulgation d'informations à distance.

Sachant que les restrictions de mouvement signifient que les femmes victimes de violences sont probablement piégées à la maison avec leur agresseur, l'intimité et la sécurité des répondantes étaient de la plus haute importance. Des protocoles éthiques et de sécurité ont été mis en place, comme s'assurer que les femmes sont seules lorsqu'elles répondent, utiliser un mot sûr par la personne interrogée à tout moment pendant l'enquête, s'assurer que le haut-parleur ou l'enregistrement des appels n'est pas utilisé, fournir des ressources de soutien à toutes, etc.

L'enquête posait des questions indirectes ou directes sur la sécurité des répondantes dans les espaces privés et publiques. Les personnes interrogées pouvaient répondre aux questions en fonction de leurs propres sentiments et perceptions et/ou de celles des personnes de la région où elles vivent. Les femmes ont également été interrogées sur leurs propres expériences ou si elles connaissaient d'autres survivantes de VEF dans n'importe quel espace par n'importe quel agresseur. Des recherches suggèrent que les questions indirectes utilisées pour mesurer la VEF pendant la pandémie de COVID-19 ont abouti à des preuves concluantes en Indonésie, au Pérou et en Ouganda.⁸ Les résultats de cette étude indiquent une tendance similaire (Encadré 2 et Note technique). De plus, des questions directes sur les expériences de violence à l'égard des femmes ont été utilisées en Colombie pour améliorer la mise à jour fondée sur des preuves des méthodologies de collecte de données sur la VEF.

Aux fins de ces évaluations, les expériences de VEF sont définies comme : la violence physique (c'est-àdire avoir été giflée, frappée, frappée à coups de pied, s'être fait jeter des choses dessus ou subir d'autres préjudices physiques) ; la violence verbale (c'est-àdire se faire crier dessus, insulter, humilier) ; le déni des besoins fondamentaux (c'est-à-dire les soins de santé, l'argent, la nourriture, l'eau, un abri) ; le refus de communication (c'est-à-dire avec d'autres personnes, y compris le fait d'être obligée de rester seule pendant de longues périodes) ; et le harcèlement sexuel (c'est-à-dire faire l'objet de blagues inappropriées, de commentaires suggestifs, de regards méprisants ou de contacts/baisers importuns).

DEPUIS LE DÉBUT DE LA PANDÉMIE. LA VEF EST EN HAUSSE



des femmes ont déclaré qu'elles-mêmes ou d'autres femmes qu'elles connaissent ont subi une forme de VEF depuis COVID-19



des femmes ont déclaré l'avoir subie au cours de leur vie.





1 femme sur 4

- dit que les conflits au sein du ménage sont devenus plus fréquents
- se sent moins en sécurité à son domicile



1 femme sur 5

ne se sent pas en sécurité lorsqu'elle marche seule en journée



ne se sent pas en sécurité lorsqu'elle marche seule la nuit



7 femmes sur 10

ont dit qu'elles pensent que la violence verbale ou physique de la part d'un partenaire est devenue plus courante



6 femmes sur 10

 ont dit qu'elles pensent que le harcèlement sexuel en public a empiré



3 femmes sur 10

 pensent que la VEF dans leur communauté a augmenté

QUI EST PROBABLEMENT EN SITUATION D'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE?



les femmes qui ont subi ou connaissent une femme qui a subi des violences à l'égard des femmes depuis la COVID-19



les femmes qui ne se sentent pas en sécurité à leur domicile depuis la COVID-19

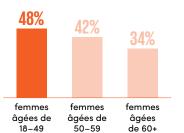


QUELLES SONT LES FEMMES LES PLUS TOUCHÉES?

Les femmes plus jeunes

1 femme sur 2

a déclaré avoir subi des violences ou connaître une femme qui en a subi, pendant la pandémie



Les femmes vivant avec des enfants



1 femme sur 2

avec des enfants a subi des violences ou connait une femme qui en a subi, par rapport à: 37%
de femmes en couple
sans enfants

de femmes qui ne sont pas en couple et sans enfants

Les femmes sans emploi

ont déclaré avoir subi des VEF se sentent moins en sécurité à leur domicile se sentent moins en sécurité lorsqu'elles marchent seules en public la nuit 44%

Les femmes vivant en zones rurales

étaient plus susceptibles de déclarer qu'elles se sentent moins en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19, par rapport aux femmes vivant en zones urbaines (39 %).

Les femmes

employées

Les femmes sans emploi

43%

26%

37%

62%

étaient également plus susceptibles de penser que le harcèlement sexuel dans les espaces publics a empiré, contre 55 % des femmes vivant en zones urbaines.

LES NOUVELLES DONNÉES D'ENQUÊTE CONFIRMENT UNE PANDÉMIE DE L'OMBRE

Selon des estimations récentes, 245 millions de femmes et de filles âgées de 15 ans et plus ont subi des violences sexuelles et/ou physiques de la part d'un partenaire intime au cours des 12 derniers mois.⁹

Dans quelle mesure la violence dans les sphères privée et publique est-elle exacerbée pendant la pandémie de COVID-19 ? Les estimations regroupées de 13 pays couvrant plus de 16 000 femmes interrogées répondent à cette question.

1 femme sur 2 a déclaré qu'ellemême ou une femme qu'elle connait a subi une forme de violence depuis la pandémie de COVID-19

Selon la base de données regroupées, 45 % des femmes ont été exposées directement ou indirectement à au moins une forme de VEF (c'est-à-dire qu'elles-mêmes ou d'autres femmes qu'elles connaissent ont subi une ou plusieurs formes de violence) depuis le début de la pandémie. L'exposition était la plus élevée parmi les femmes du Kenya (80 %), du Maroc (69 %), de la Jordanie (49 %) et du Nigeria (48 %). Celles du Paraguay étaient les moins susceptibles de déclarer de telles expériences, à hauteur de 25 %.

La violence verbale et le déni des ressources de base étaient les formes les plus courantes de VEF signalées (23 %) depuis le début de la pandémie. 21 % des personnes interrogées ont signalé des refus de communication, bien que ceux-ci puissent être le résultat de mesures prises pour limiter la propagation de la pandémie, telles que les confinements, les couvre-feux et la distanciation sociale.¹⁰ Similairement, 16 % ont signalé des actes de harcèlement sexuel et 15 % ont signalé des violences physiques.

Les données sur les femmes déclarant leur propre expérience directe de violence pendant la COVID-19 (et non au sujet d'autres femmes qu'elles connaissent), en particulier de la part de leur partenaire intime, ne sont disponibles que pour la Colombie, où le taux était de 12 %. (Voir Encadré 2.)

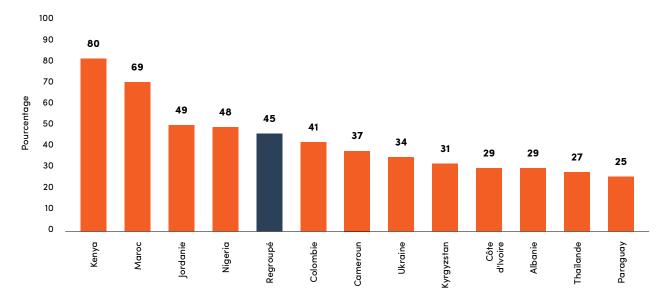
La COVID-19 a exacerbé une crise préexistante

Les RGE sur la VEF révèlent que des niveaux élevés de violence à l'égard des femmes ont précédé la pandémie de COVID-19, avec près de 2 femmes sur 3 (65 %) exposées directement ou indirectement à au moins une forme de VEF au cours de leur vie.

Plus de deux tiers des femmes ont déclaré de telles expériences au Bangladesh (93 %), au Kenya (80 %), au Maroc (78 %), au Nigeria (68 %) et en Jordanie (66 %).

FIGURE 1

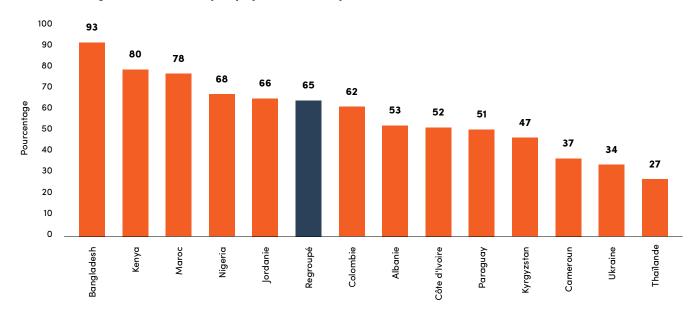
Proportion de femmes ayant déclaré qu'elles-mêmes ou une femme qu'elles connaissent ont subi une forme de violence à l'égard des femmes depuis la pandémie de COVID-19, par pays, d'avril à septembre 2021



Note : Les estimations regroupées font référence à 12 pays, à l'exclusion du Bangladesh, en raison de différences dans les opérations sur le terrain sur la question de savoir si la personne interrogée ou toute femme qu'elle connaît avait subi une forme de . uniquement depuis la COVID-19.

FIGURE 2

Proportion de femmes ayant déclaré qu'elles-mêmes ou une femme qu'elles connaissent ont subi une forme de violence à l'égard des femmes, par pays, d'avril à septembre 2021



Qui est plus susceptible de déclarer avoir subi des violences ou connaitre une femme qui en a subi depuis la COVID-19?

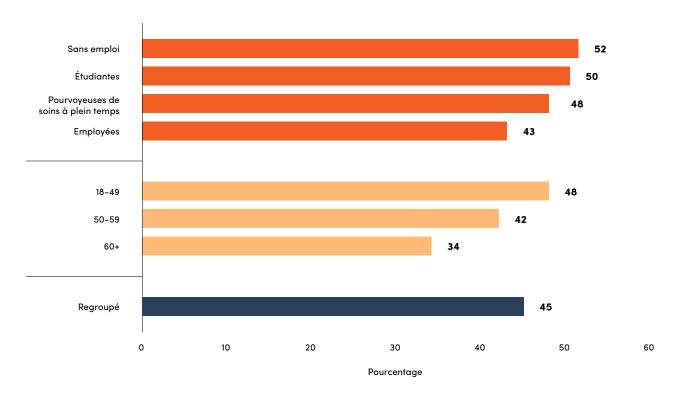
Une ventilation plus poussée des données indique que certains groupes sont particulièrement vulnérables. Les femmes plus jeunes âgées de 18 à 49 ans constituent le groupe le plus vulnérable, avec près d'1 femme sur 2 touchée. Il est communément admis que la violence à l'égard des femmes touche seulement les femmes d'un certain âge. Pour cette raison, la plupart des enquêtes ne mesurent pas la violence à l'égard des femmes plus âgées, et négligent de documenter un problème persistant et en augmentation qui recoupe la population vieillissante. Cependant, les données des RGE montrent que ce n'est pas le cas, car plus de 3 femmes sur 10 (34 %) âgées

de 60 ans et plus et plus de 4 femmes sur 10 âgées de 50 à 59 ans (42 %) ont déclaré avoir subi des violences ou connaître quelqu'un qui en a subi depuis le début de la pandémie. Les politiques conçues pour répondre à la VEF doivent aussi prendre en compte les groupes spécifiquement vulnérables, comme les femmes plus âgées. De plus, les instruments de collecte de données, qui sont principalement plafonnés à 49 ans doivent être révisés pour mesurer les expériences des femmes plus âgées de manière systémique.¹¹

Les femmes qui vivent avec des enfants étaient plus susceptibles de déclarer avoir subi des violences ou de connaître quelqu'un qui en a subi depuis la COVID-19, qu'elles soient en couple (47 %) ou non (48 %). À l'inverse, près de 4 femmes sur 10 sans enfants, en couple (37 %) ou non (41 %), ont déclaré de telles expériences. Les femmes sans emploi pendant la pandémie ont également été particulièrement touchées, avec environ 52 % d'entre elles rapportant de telles expériences, contre 43 % des femmes employées.

FIGURE 3

Proportion de femmes ayant déclaré qu'elles-mêmes ou une femme qu'elles connaissent ont subi des VEF depuis COVID-19, par tranche d'âge et situation professionnelle, d'avril à septembre 2021



Note : Les estimations regroupées font référence à 12 pays, à l'exclusion du Bangladesh, en raison de différences dans les opérations sur le terrain sur la question de savoir si la personne interrogée ou toute femme qu'elle connait ont subi une forme de VEF uniquement depuis la COVID-19.

Interrogée directement, plus d'une femme sur 10 en Colombie a signalé sa propre expérience de violence physique de la part d'un partenaire pendant la pandémie

Pour la majeure partie de l'étude, des questions indirectes ont été utilisées, retraçant les expériences des répondantes elles-mêmes ou des femmes qu'elles connaissent. Cependant, en Colombie, des questions directes sur les expériences de violence physique de la part d'un partenaire ont été incluses comme de nouvelles façons de mesurer l'étendue de la VEF pendant la pandémie et de développer de nouvelles méthodologies pour la collecte de données sur la VEF pendant les crises tout en garantissant la sécurité des personnes interrogées. Cette inclusion fait suite à l'approbation de l'approche par les chefs du Département administratif national des statistiques du pays et du Conseil présidentiel pour l'égalité des femmes.

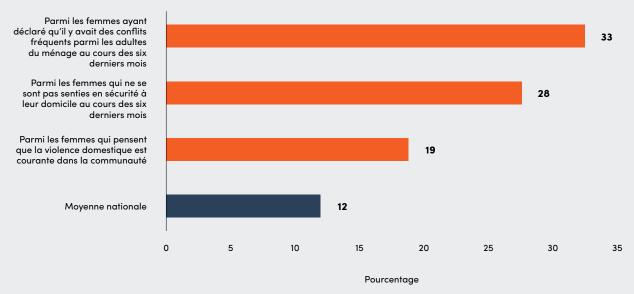
En Colombie, 12 % des femmes ont déclaré qu'un partenaire les avait agressées physiquement au moins une fois au cours des 12 derniers mois. Comparé à d'autres questions connexes sur la violence domestique également posées dans l'enquête, ce nombre est relativement faible et peut indiquer une sous-estimation. Par exemple :

- Le pourcentage de femmes qui ont déclaré vivre dans des ménages avec des conflits fréquents était presque trois fois plus élevé (33 %)
- Le pourcentage de femmes qui ont déclaré ne pas se sentir en sécurité à leur domicile était 2,3 fois plus élevé (28 %)
- 1,5 fois plus de femmes ont dit qu'elles pensaient que la violence domestique est courante dans la communauté (19 %).

De plus, les estimations officielles pour la Colombie montrent des estimations plus élevées avec 1,5 fois plus de femmes qui ont signalé des violences physiques et/ou sexuelles de la part d'un partenaire intime au cours des 12 derniers mois (18 %).¹²

FIGURE 4

Proportion de femmes en Colombie qui ont été victimes de violence physique de la part d'un partenaire durant la COVID-19 et leurs expériences ou perceptions connexes de la violence familiale, d'août à septembre 2021



Note : « A subi des violences domestiques » fait référence aux répondantes qui ont répondu « souvent », « parfois » et « rarement » à la question : « À quelle fréquence, voire jamais, au cours des 12 derniers mois, un conjoint ou un partenaire vous a-t-il poussée, jeté quelque chose dessus qui pourrait vous blesser, donné un coup de poing ou une gifle ? »

La « violence domestique », appelée aussi « violence familiale », peut être définie comme un comportement répété qui vise à obtenir ou maintenir le pouvoir et le contrôle sur un partenaire intime dans une relation. Ce type de violence peut être physique, sexuel, psychologique/émotionnel ou économique ou prendre la forme de menaces contre une autre personne. La violence domestique recouvre tous les comportements visant à effrayer, intimider, terroriser, manipuler, offenser, humilier, culpabiliser ou blesser autrui. Elle peut toucher tout le monde, quels que soient la race, l'âge, l'orientation sexuelle, la religion ou le sexe. Elle peut exister dans différents types de couple (marié, vivant ensemble ou entretenant une relation amoureuse). Elle touche également les personnes venant de tous les contextes socio-économiques et de tous niveaux d'éducation.¹³

PLUSIEURS FEMMES NE SE SENTENT PAS EN SÉCURITÉ CHEZ-ELLES OU EN PUBLIC

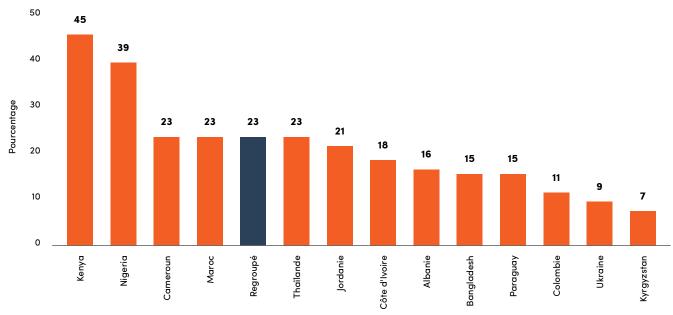
L'étude a révélé que la COVID-19 a érodé le sentiment de sécurité des femmes, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du ménage, avec des impacts négatifs importants sur leur bien-être mental et émotionnel. Les facteurs de stress externes tels que l'insécurité alimentaire et les relations familiales se distinguent comme ayant un impact significatif non seulement sur les expériences en termes de sécurité (ou de violence), mais aussi sur le bien-être des femmes en général.

Plusieurs femmes se sentent moins en sécurité chez-elles pendant la pandémie

1 femme sur 4 (23 %) a déclaré que la COVID-19 a aggravé la situation en termes de sécurité au domicile. Les femmes du Kenya (45 %) et du Nigeria (39 %) étaient plus susceptibles d'en faire état que dans d'autres pays. Les femmes du Kirghizistan et d'Ukraine étaient les moins susceptibles d'en faire état, à hauteur de 7 % et 9 %, respectivement.

FIGURE 5

Proportion de femmes qui ont déclaré que la COVID-19 les a fait se sentir encore moins en sécurité à leur domicile, par pays, d'avril à septembre 2021

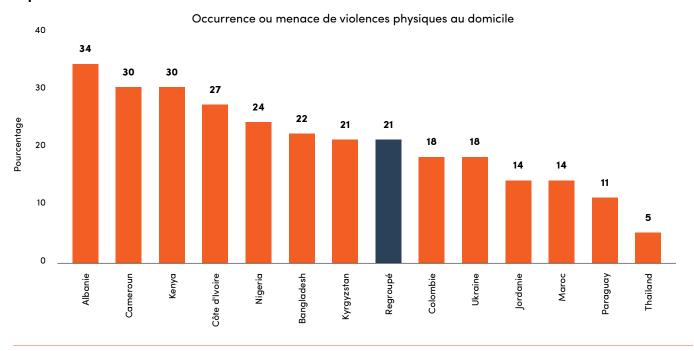


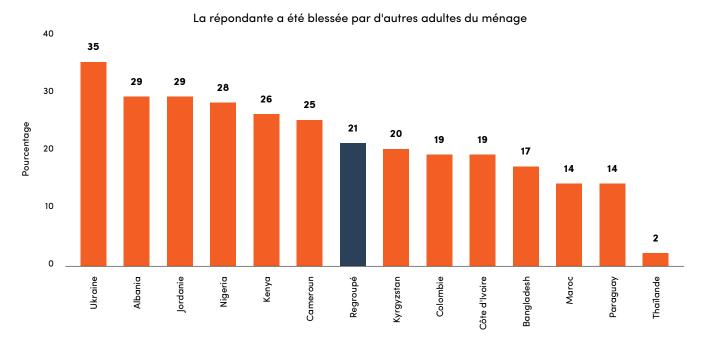
Lorsqu'il a été demandé aux femmes pourquoi elles ne se sentaient pas en sécurité à leur domicile, beaucoup ont cité l'occurrence ou la menace de violences physiques comme l'une des raisons (21 % dans l'échantillon regroupé). Certaines femmes ont spécifiquement déclaré avoir été blessées par un autre membre de la famille (21 %) ou que d'autres femmes du ménage ont été maltraitées (19 %). En Ukraine, les taux étaient les plus élevés, avec

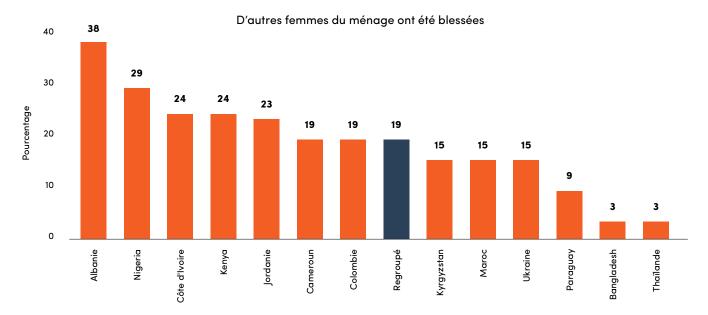
35 % des femmes déclarant qu'elles ne se sentaient pas en sécurité parce qu'elles étaient physiquement maltraitées par d'autres membres du ménage. Par ailleurs, 34 % des femmes albanaises ont déclaré ne pas se sentir en sécurité en raison de violences physiques à leur domicile et 38% ont déclaré que c'était parce que d'autres femmes du ménage étaient blessées.

FIGURE 6

Proportion de femmes ayant cité l'occurrence ou la menace de violences physiques au domicile, avoir été blessées par d'autres adultes du ménage, et que d'autres femmes du ménage ont été blessées comme raison pour ne pas se sentir en sécurité au domicile, par pays, d'avril à septembre 2021





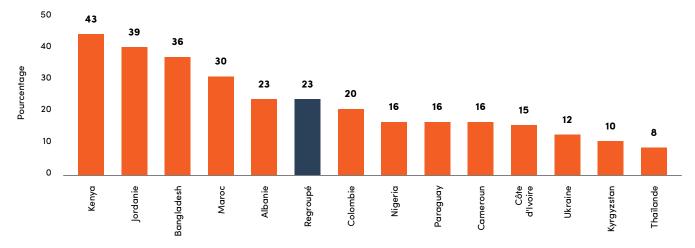


Les conflits ou les disputes au domicile peuvent s'être intensifiés

Il a été demandé aux femmes si la COVID-19 a rendu les conflits entre adultes au sein du ménage moins fréquents, plus fréquents ou s'ils sont restés inchangés. Dans l'ensemble, 23 % des femmes déclarent que ces conflits sont devenus plus fréquents pendant la pandémie. Les femmes du Kenya (43 %), de Jordanie (39 %), du Bangladesh (36 %), du Maroc (30 %) et d'Albanie (23 %) étaient plus susceptibles de signaler des conflits plus fréquents depuis le début de la COVID-19.

FIGURE 7

Proportion de femmes ayant déclaré que la COVID-19 a rendu les conflits entre adultes au sein du ménage plus fréquents, par pays, d'avril à septembre 2021



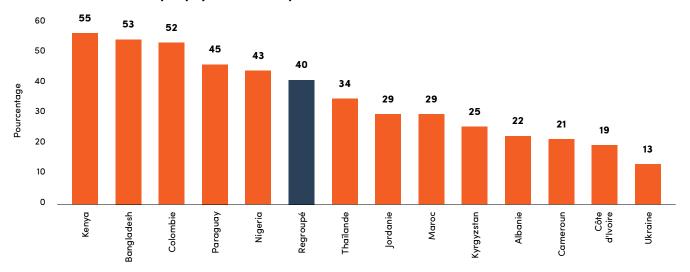
Les espaces publics sont des lieux dangereux pour plusieurs femmes pendant la pandémie

Le harcèlement sexuel et d'autres formes de violence sexuelle à l'égard des femmes et des filles dans les espaces publics sont monnaie courante partout dans le monde – dans les zones urbaines et rurales, dans les pays développés et en développement. La violence à l'égard des femmes dans les espaces publics réduit la liberté de mouvement des femmes et des filles et leur capacité à participer à l'école, au travail et à la vie publique. Elle limite leur accès à des services essentiels, et leur appréciation des opportunités culturelles et récréatives. Elle affecte également négativement leur santé et leur bien-être.

La pandémie a eu un impact direct sur la sécurité des femmes lorsqu'elles marchent seules la nuit, 40 % des femmes dans les 13 pays déclarant que leur sentiment de sécurité s'est détérioré depuis le début de la COVID-19. Les femmes du Kenya (55 %), du Bangladesh (53 %), de Colombie (52 %), du Paraguay (45 %) et du Nigeria (43 %) ont déclaré les valeurs les plus élevées tandis que celles de Côte d'Ivoire (19 %) et d'Ukraine (13 %) ont rapporté les plus basses.

FIGURE 8

Proportion de femmes ayant déclaré que la COVID-19 les a fait se sentir moins en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit, par pays, d'avril à septembre 2021



En ce qui concerne leur sentiment actuel de sécurité en public, plus d'une femme sur cinq (22 %) a déclaré ne pas se sentir en sécurité en journée lorsqu'elle marche seule dans la région où elle vit. Ce taux passe à plus de 1 sur 2 (54 %) qui ont déclaré ne pas se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit.

Les femmes du Bangladesh (72 %), du Paraguay (62 %), du Kenya (60 %) et de Colombie (60 %) étaient plus susceptibles de déclarer ne pas se sentir en sécurité la nuit que les répondantes des autres pays interrogés. Par ailleurs, la Jordanie était le pays où le moins de femmes (30 %) ont déclaré ne pas se sentir en sécurité la nuit. Il est toutefois important de noter que les sentiments de sécurité en marchant seule dépendent de la liberté de mouvement des femmes, qui peut faire l'objet de restrictions dans certains contextes. Les résultats de cette section devraient donc être interprétés avec prudence.

Qui pense que COVID-19 les a fait se sentir moins en sécurité au domicile ou en public ?

Une fois ventilées par âge, davantage de femmes de moins de 60 ans déclarent se sentir moins en sécurité à leur domicile (24 %) que les femmes de 60 ans et plus (19 %). Plus de femmes sans emploi font ce constat (33 %) que de femmes employées (26 %).

Les caractéristiques du ménage révèlent également des

différences en termes de qui déclare se sentir moins en sécurité au domicile. Environ 2 femmes sur 5 (39 %) confrontées à des conflits fréquents entre adultes de leur ménage ont déclaré se sentir moins en sécurité à leur domicile depuis la COVID-19, ce qui est environ deux fois plus élevé que celles qui ont déclaré des conflits peu fréquents (20 %) ou aucun conflit (17 %). Les femmes qui vivent avec des enfants (26 %), quel que soit leur état matrimonial, estimaient également que la COVID-19 les rendait moins en sécurité à leur domicile depuis le début de la pandémie, par rapport à leurs homologues sans enfants (19 %).

Similairement au sentiment de sécurité au domicile, les femmes de moins de 60 ans (41 %) sont plus susceptibles de déclarer se sentir moins en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit depuis la COVID-19 par rapport aux femmes de 60 ans et plus (38 %). Plus de femmes sans emploi font ce constat (50 %) que de femmes employées (37 %).

Les environnements externes affectent les sentiments de sécurité en public. Les femmes vivant en zones rurales (44 %) sont plus susceptibles de déclarer moins se sentir en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit depuis la COVID-19 que les femmes vivant en zones urbaines (39 %).

Les femmes qui ont déclaré se sentir moins en sécurité en public sont plus susceptibles de dire qu'elles ne sont jamais sorties de chez elles seules au cours du dernier mois (11 %) que celles qui se sentent plus en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit depuis la COVID-19 (6 %) et celles qui ressentent un niveau de sécurité similaire (7%).

LES FEMMES PENSENT QUE LA VIOLENCE A AUGMENTÉ PENDANT COVID-19

Les perceptions nous indiquent les croyances des gens sur une tendance ou un problème donnés, que ces perceptions se fondent sur la réalité ou non. Elles reflètent souvent les peurs des individus et influencent en fin de compte le sentiment de sécurité des gens. Les perceptions sont importantes car elles affectent le comportement des personnes, limitant parfois dans ce cas le bien-être des femmes au domicile, leur liberté, leurs mouvements ou leur volonté de s'engager dans la vie publique. Ceci est particulièrement crucial lors de crises telles que la COVID-19, lorsque les survivantes de violences peuvent se sentir réticentes à rechercher le soutien de leurs familles et amis, ou des services de soutien fournis par les forces de l'ordre, le gouvernement ou la société civile.

La plupart des femmes pensent que la violence domestique a augmenté pendant la pandémie

D'après les estimations regroupées pour 13 pays, près de 7 femmes sur 10 (68 %) pensent que l'incidence des violences physiques ou verbales par un conjoint/la violence de la part d'un partenaire¹⁴ a augmenté pendant la pandémie dans la région où elles vivent. Les femmes du Kenya (92 %), du Bangladesh (81 %), d'Albanie (79 %), de Jordanie (74 %) et du Nigeria (74 %) avaient la perception la plus élevée d'une augmentation de la violence tandis que le taux le plus bas était au Kirghizistan (33 %).

Au moment de l'enquête, la plupart des femmes (56 %) ont déclaré qu'elles pensaient que la violence domestique exercée par un partenaire est toujours un phénomène courant dans leur communauté, soulignant la perception des femmes des effets persistants de la pandémie. 98 % des femmes bangladaises pensent que c'est courant, taux alarmant et le plus élevé de tous les pays, suivi du Kenya (68 %), tandis que le taux le plus bas était parmi les femmes thaïlandaises, de 11 %. Les données de prévalence peuvent étayer ces résultats, comme dans une autre étude. 15 Le Bangladesh a été cité comme enregistrant des niveaux

considérablement élevés d'expériences de violences physiques ou sexuelles au cours de la vie, à hauteur de 75 %.

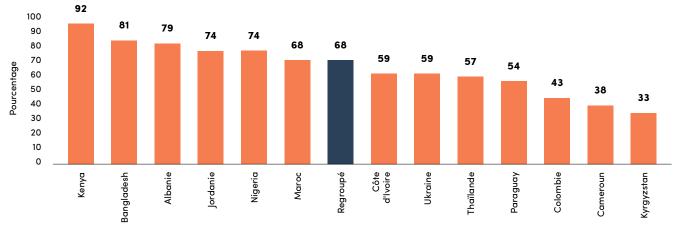
La plupart des femmes pensent que les survivantes de violence domestique demanderaient de l'aide de leur famille

Lorsqu'on leur a demandé si les femmes victimes de violences demanderaient de l'aide dans de tels scénarios, la plupart des répondantes (8 sur 10) ont déclaré qu'elles pensaient que ces femmes demanderaient de l'aide, la famille étant la première option (49 %). Seulement 11 % des personnes interrogées ont déclaré qu'elles pensaient que les femmes contacteraient la police ; et 10 % ont déclaré que les femmes se rendraient dans des centres ou des groupes de soutien pour femmes.

Notamment, les femmes en Thaïlande, en Ukraine, au Paraguay et au Kenya étaient davantage disposées à demander de l'aide à la police que dans d'autres pays, bien que leur première préférence soit de recevoir un soutien de la famille.

FIGURE 9

Proportion de femmes ayant déclaré que la violence physique ou verbale exercée par un conjoint/partenaire a augmenté dans leur communauté pendant la pandémie, par pays, d'avril à septembre 2021



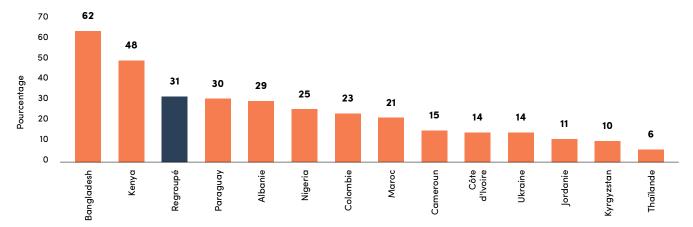
3 femmes sur 10 pensent que la VEF a augmenté

Dans les 13 pays, 31 % des femmes ont déclaré qu'elles pensaient que la violence envers les femmes avait augmenté en raison de la COVID-19. Là encore, les taux étaient les plus élevés parmi les répondantes du Bangladesh (62 %) et du Kenya (48 %).

Les femmes qui ont déclaré se sentir moins en sécurité lorsqu'elles marchent seules la nuit étaient également plus de deux fois plus susceptibles de percevoir que la violence a augmenté dans leur communauté (49 %) que celles qui ont déclaré se sentir plus en sécurité (21 %) ou dont le sentiment de sécurité n'a pas changé avec la pandémie (19 %).

FIGURE 10

Proportion de femmes ayant déclaré penser que la violence à l'égard des femmes dans la communauté a augmenté pendant la pandémie, par pays, d'avril à septembre 2021



La plupart des femmes pensent que le harcèlement sexuel en public a empiré

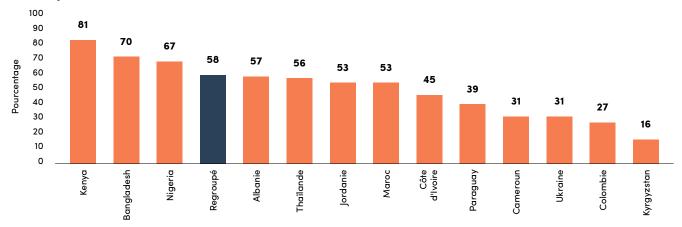
Les femmes ont été interrogées sur leur perception de la sécurité des femmes de leurs communautés dans les espaces publics le soir à l'aide d'une vignette.¹⁶ Les données des 13 pays montrent que plus de la moitié (58 %) des femmes ont déclaré qu'elles pensaient que le harcèlement sexuel dans les espaces publics avait empiré dans le contexte de la COVID-19. Les femmes du Kenya (81 %), du Bangladesh (70 %) et du Nigeria (67 %) étaient les plus susceptibles de percevoir une incidence accrue de harcèlement sexuel.

En moyenne, 8 femmes sur 10 ont déclaré qu'elle croyaient que les femmes chercheraient de l'aide dans de telles circonstances. Presque toutes les femmes (99 %) ont fait ce constat au Bangladesh. Contrairement à la violence domestique, lorsqu'on a demandé aux répondantes où les femmes victimes de harcèlement sexuel dans les espaces publics demanderaient de l'aide, 33 % des femmes ont déclaré que les survivantes demanderaient principalement de l'aide à la police; 29 % croyaient que les femmes se tourneraient d'abord vers leur famille; et 12 % des femmes

ont déclaré que les survivantes iraient voir les dirigeants communautaires. Il est évident que les femmes pensent davantage à demander de l'aide à la police lorsqu'il s'agit de problèmes au-delà de la sphère familiale, tels que le harcèlement sexuel dans les espaces publics, dénotant l'importance d'avoir des services de soutien facilement disponibles, accessibles et connus des femmes.

FIGURE 11

Proportion de femmes qui pensent que le harcèlement sexuel a augmenté pendant la pandémie, par pays, avril-septembre 2021



Qui est plus susceptible de penser que la violence à l'égard des femmes a empiré

Les femmes qui pensent que l'incidence de la violence physique ou verbale de la part d'un conjoint ou d'un partenaire a augmenté au milieu de la pandémie dans la région où elles vivent sont plus susceptibles d'être :

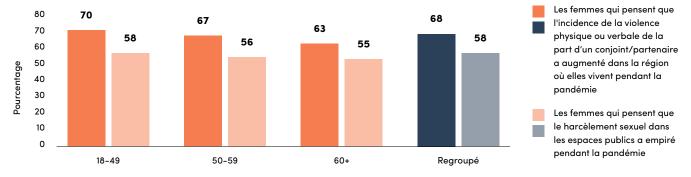
 des femmes plus jeunes âgées de 18 à 49 ans (70 %), bien que ce chiffre ne soit que légèrement plus élevé que chez les femmes âgées de 50 à 59 ans (67 %) et les femmes âgées de 60 ans et plus (63 %). des femmes qui vivent avec des enfants, qu'elles aient un partenaire (72 %) ou non (69 %), par rapport à celles sans enfants, qu'elles soient en couple (63 %) ou sans partenaire (64 %).

Les femmes qui pensent que le harcèlement sexuel dans les espaces publics a empiré pendant la pandémie sont plus susceptibles d'être :

- des femmes plus jeunes âgées de 18 à 49 ans (58 %), mais suivies de près par les femmes âgées de 50 à 59 ans (56 %) et les femmes âgées de 60 ans et plus (55 %).
- des femmes vivant en zones rurales (62 %) contre 55 % de leurs homologues en zones urbaines.

FIGURE 12

Proportion de femmes qui pensent que la violence à l'égard des femmes dans les sphères privée et publique a empiré pendant la pandémie, par tranche d'âge



LA VEF PENDANT LA COVID-19 EST LIÉE À D'AUTRES RÉSULTATS NÉGATIFS

Outre les impacts physiques et sanitaires de la violence à l'égard des femmes pendant la pandémie, il existe d'autres conséquences négatives de la pandémie qui aggravent la vulnérabilité ou le niveau de désespoir de nombreuses femmes qui survivent à la violence. L'enquête comprenait notamment des questions sur la façon dont la COVID-19 affecte la santé mentale/émotionnelle des femmes (stress, anxiété, confiance, etc.) et la sécurité alimentaire. Le croisement de ces indicateurs montre des recoupements inquiétants.

Plus de 2 femmes sur 5 ont dit que la COVID-19 a détérioré leur santé mentale et émotionnelle générale

Dans l'ensemble, 41 % des femmes ont déclaré que leur santé mentale et émotionnelle avait été négativement impactée en raison de la pandémie. Ceci pourrait en partie être associé à une hausse de la VEF.

En effet, les répondantes qui ont signalé des expériences de violence à l'égard des femmes, des sentiments d'insécurité ou des perceptions de l'aggravation de la situation de violence à l'égard des femmes pendant la COVID-19 étaient plus susceptibles de signaler une augmentation du stress et des tensions sur leur santé mentale. Par exemple, les femmes qui ont subi ou connaissent d'autres femmes qui ont subi une forme de VEF depuis la COVID-19 étaient 1,3 fois plus susceptibles de faire état d'un stress mental et émotionnel accru par rapport aux autres femmes. Les femmes qui ont déclaré se sentir moins en sécurité à leur domicile ou en public depuis la COVID-19 étaient

1,3 et 1,2 fois plus susceptibles, respectivement, de faire état d'un stress mental et émotionnel accru par rapport aux autres femmes. Les femmes qui percevaient que la violence domestique, le harcèlement sexuel ou la VEF en général avaient augmenté dans la communauté pendant la COVID-19 étaient respectivement 1,3, 1,2 et 1,4 fois plus susceptibles de faire état d'un stress mental et émotionnel accru par rapport aux autres femmes. Cela suggère que la VEF - qu'elle soit mesurée par leurs propres expériences ou celles des autres, leurs sentiments de sécurité ou leurs perceptions - a eu un impact spécifique sur le bien-être mental et émotionnel des femmes.

Ces résultats corroborent les recherches antérieures¹⁷ sur les conséquences de la VEF sur la santé des femmes, avec des conséquences directes en termes de maladies mentales, telles que la dépression, l'anxiété, le syndrome de stress post-traumatique ou les tentatives de suicide. Cela nécessite que davantage de ressources soient allouées à la fourniture de services de santé mentale de qualité, accessibles et disponibles afin d'assurer un soutien psychosocial aux femmes et aux filles survivantes de violences et au renforcement des capacités des premiers intervenants, y compris les professionnels de santé, les

forces de l'ordre, le personnel judiciaire et les services d'urgence, le personnel des refuges et de conseil, pour identifier et traiter efficacement ou orienter les survivantes de VEF vers les services de santé et de conseil appropriés.

La VEF est en corrélation avec l'insécurité alimentaire des femmes

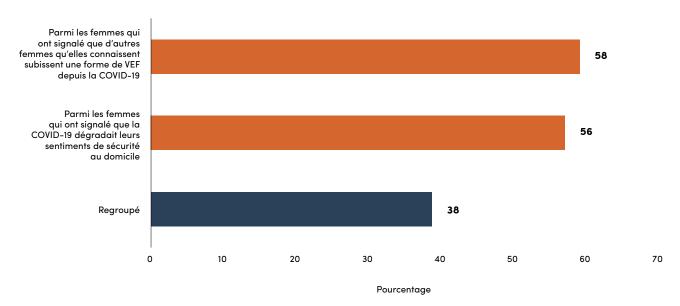
Une enquête téléphonique similaire sur la violence basée sur le genre en Indonésie menée par la Banque mondiale¹⁸ a révélé que l'insécurité alimentaire des ménages est l'un des principaux prédicteurs d'exposition à la violence basée sur le genre. Sur la base de ce travail, cette étude a examiné l'expérience des femmes en matière d'insécurité alimentaire au sein de leur ménage, en utilisant

la méthodologie de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour le suivi de l'indicateur 2.1.1 des Objectifs de développement durable.¹⁹

En moyenne, environ 4 femmes sur 10 (38 %) sont susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire, que ce soit modérément ou gravement. Lorsqu'ils sont croisés avec l'indicateur sur les femmes qui ont subi ou connaissent d'autres femmes qui ont subi des VEFs depuis la COVID-19 (58 %) et parmi les femmes qui se sentent moins en sécurité à leur domicile depuis la pandémie (56 %), les résultats révèlent une relation positive, suggérant un facteur de stress supplémentaire pour ces femmes ou même peut-être le refus de nourriture comme manifestation d'une telle violence.

FIGURE 13

Prévalence de l'insécurité alimentaire et des indicateurs liés à la VEF durant la COVID-19, d'avril à septembre 2021



Qui est plus susceptible de signaler un stress mental/émotionnel ou une insécurité alimentaire ?

Une désagrégation plus poussée des données révèle que les pourvoyeuses de soins à temps plein (46 %) et les femmes sans emploi (45 %) sont plus susceptibles de déclarer que leur santé mentale est affectée négativement en raison de la pandémie. Les étudiantes et les femmes employées ont signalé de telles circonstances à hauteur de 39 % et 38 %, respectivement. La désagrégation des données indique que des groupes spécifiques de femmes

sont davantage en situation d'insécurité alimentaire. Les femmes âgées de moins de 50 ans sont plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave (39 à 42 %) que celles âgées de 50 à 59 ans (34 %) et de 60 ans et plus (33 %). En termes de présence d'enfants dans le ménage, les femmes vivant avec des enfants sont plus susceptibles d'être en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave que celles qui n'en ont pas (42 % et 32 %, respectivement). Les mêmes groupes de femmes sont également plus susceptibles de subir ou de connaître d'autres femmes ayant subi des violences envers les femmes depuis la COVID-19 (voir plus haut), ce qui montre qu'elles courent non seulement un risque plus élevé de violence, mais aussi de déni de leurs besoins alimentaires.

APPEL À L'ACTION

Les résultats de cette étude offre des perspectives importantes sur la manière dont la pandémie de COVID-19 a exacerbé la violence, révélant des connexions entre la violence, l'insécurité alimentaire et les conséauences sur la santé mentale des femmes. Les fortes inégalités socioéconomiques exacerbées par la pandémie ont exposé les groupes de femmes les plus vulnérables à un risque encore plus élevé de violence, car une perte de revenus pour les femmes en situation de violence rend leur fuite encore plus difficile. Ces risques sont évidents lorsque l'on examine les différences d'expériences, de sentiments ou de perceptions de la violence à l'égard des femmes parmi les femmes de toutes tranches d'âge, situations professionnelles et celles qui vivent avec ou sans enfants. Au lendemain de la crise, la violence à l'égard des femmes et des filles continuera de s'intensifier tant que le chômage, les tensions financières et l'insécurité persisteront.

Pour prévenir la violence à l'égard des femmes, il est nécessaire que les politiques intègrent des mesures complètes pour fournir une protection sociale et un soutien économique aux survivantes de violences, comme le fait la Colombie pour mitiger les impacts de la COVID-19.20 De plus, la base de données d'ONU Femmes et du PNUD sur les politiques liées à la pandémie adoptées par les pays pour répondre à la sécurité économique et sociale des femmes, le travail de soins non rémunéré et la violence à l'égard des femmes montrent une réponse significative avec 853 mesures sensibles au genre sur 1 605 (53 %) adoptées par des pays pour répondre spécifiquement à la VEF. Cependant, il en faut davantage car des lacunes importantes persistent pour mettre en place une réponse plus complète et efficace, ce qui nécessite de placer les femmes au cœur du changement politique et de s'attaquer aux causes structurelles et profondes de la violence à l'égard des femmes.

Les résultats des RGE sur la violence à l'égard des femmes suggèrent la nécessité d'au moins cinq actions principales :

1. Placer les femmes au cœur des réponses, y compris des solutions politiques, pour garantir que les voix, les besoins et les droits des femmes soient reflétés dans les réponses à la pandémie, la relance, la planification et la prise de décision, par exemple grâce à leur représentation égale dans les groupes de travail COVID-19. Mondialement, les femmes constituent toujours moins d'un quart (24 %) des membres des groupes de travail COVID-19. Les États peuvent combler cette lacune en impliquant les organisations de femmes dans les plans de relance et les solutions à plus long terme pour lutter contre l'augmentation de la violence à l'égard des femmes et des filles pendant la COVID-19

- 2. Allouer des ressources supplémentaires et inclure des mesures fondées sur des preuves pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des filles dans les plans de relance et de réponse à la COVID-19 par le biais de mesures holistiques et multisectorielles qui sont pleinement intégrées dans les politiques nationales et locales. Celles-ci ne doivent pas être considérées comme des initiatives d'urgence, à court terme ou provisoires, mais comme des mesures qui dureront aussi longtemps que nécessaire pour faire face aux impacts à long terme de la pandémie.
- 3. Renforcer les services pour les femmes victimes de violences, y compris là où la COVID-19 a augmenté les facteurs de risques et les vulnérabilités existants. Les efforts déployés depuis le début de la pandémie pour renforcer les services y compris les abris, les lignes d'assistance et les mécanismes de signalement, et le soutien psychosocial et les réponses policières et judiciaires pour répondre à l'impunité doivent être maintenus comme une priorité des plans de relance. Les lacunes identifiées doivent être comblées pour que toutes les femmes et toutes les filles soient conscientes des services de qualité disponibles et puissent y accéder.
- 4. Investir dans des efforts de prévention à moyen et long terme pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles qui s'attaquent aux normes de genre, aux causes profondes et aux facteurs de risque, en particulier pour ceux qui ont été exacerbés par la COVID-19. Les initiatives de prévention peuvent inclure la création d'actions de sensibilisation et de messages pour influencer les normes sociales par le biais des médias, le développement de programmes spécialisés dans les systèmes éducatifs formels et informels, et la fourniture d'un soutien économique et de moyens de subsistance aux femmes et aux ménages.
- 5. Veiller à ce que des statistiques sur le genre et des données ventilées par sexe soient collectées régulièrement, notamment pour mesurer les impacts de la COVID-19 et de la violence à court et à long terme contre les femmes et les filles, afin d'éclairer les

réponses. Cela comprend la reprise de la collecte des données des enquêtes nationales de prévalence sur la violence à l'égard des femmes et le renforcement des systèmes de données administratives pour évaluer les besoins et la capacité des services à répondre à la demande accrue dans le contexte de la COVID-19. Veiller à ce que les données capturent l'intersectionnalité et les groupes négligés tels que les femmes âgées de 50 ans et plus. À cette fin, davantage d'investissements sur les données sur le genre sont primordiaux.²¹ Dans les contextes où des enquêtes de prévalence régulières ne peuvent pas être menées, les RGE sur la VEF. ont montré que grâce à des techniques innovantes, des données de haute qualité peuvent être collectées sans nécessairement mettre en danger la sécurité des femmes.

En définitive, le but de la collecte et de l'analyse des données est d'éclairer les politiques, la recherche et le plaidoyer pour améliorer la vie des gens. Nous exhortons les décideuses et décideurs politiques, les prestataires de services, les chercheuses et chercheurs, les médias, les défenseuses et défenseurs à utiliser les conclusions de ces RGE sur la VEF. pour alimenter une prise de décision fondée sur des données probantes. Les RGE d'ONU Femmes sur les impacts socio-économiques de la COVID-19 (dont certaines incluaient des questions sur le bien-être et la sécurité des femmes) ont déjà renforcé les efforts nationaux pour lutter contre la vague de violence à l'égard des femmes et des filles liée à la pandémie.²² Avec ces nouvelles données tirées des RGE sur la VEF, ONU Femmes plaide également pour leur utilisation dans la conception des politiques et des mesures sur la VEF pendant la pandémie et au-delà.

NOTES DE FIN

- ONU Femmes, PNUD et Quilt.ai. 2021. COVID-19 and violence against women: The evidence behind the talk. Insights from big data analysis in Asian countries. https://data.unwomen.org/publications/covid-19-andviolence-against-women-evidence-behind-talk
- 2. Majumdar, S. et Wood, G. 2020: UNTF EVAW Briefing Note on the Impact of COVID-19 on violence against women through the lens of Civil Society and Women's Rights Organizations. New York: Fonds d'affectation spéciale de l'ONU pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, mai. https://www2.unwomen.org/-/media/field%20office%20untf/publications/2020/external%20brief/external%20brief%20for%20publication%206%2019/impact%20of%20covid-19_v08_single%20page-compressed.pdf?la=en&vs=5117
- 3. Guterres, António. N.D. Make the prevention and redress of violence against women a key part of national response plans for COVID-19. Site des Nations Unies sur la réponse à la COVID-19 https://www.un.org/fr/un-coronavirus-communications-team/make-prevention-and-redress-violence-against-women-key-part
- 4. Mlambo-Ngcuka, Phumzile. 2020. La violence à l'égard des femmes, cette pandémie fantôme. Déclaration de Phumzile Mlambo-Ngcuka, Directrice exécutive d'ONU Femmes. 6 avril. https://www.unwomen.org/fr/news/stories/2020/4/statement-ed-phumzile-violence-against-women-during-pandemic
- 5. ONU Femmes 2021. Gros plan: Mettre fin à la violence à l'égard des femmes. https://www. unwomen.org/fr/news/in-focus/end-violence-against-women; ONU Femmes. 2020. La COVID-19 et la violence à l'égard des femmes. https://www.unwomen.org/fr/news/stories/2020/4/statement-ed-phumzile-violence-against-womenduring-pandemic; et la série de notes de politique disponibles sur https://www.unwomen.org/sites/default/files/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2020/Policy-brief-COVID-19-and-violence-against-women-and-girls-fr.pdf
- 6. PNUD. N.D. Global Gender Gap Report. Data Futures Platform. [Consulté le 16 novembre 2021] https://data.undp.org/gendertracker/
- 7. En date de novembre 2021.
- 8. Peterman, Amber. 2021. The Art of Indirect Measures: Asking about Violence Against Women and Children in Remote Surveys. Center for Global Development. [Consulté le 17 novembre 2021] https://www.cgdev.org/blog/art-indirect-measures-asking-about-violence-against-women-and-children-remote-surveys
- 9. Organisation mondiale de la Santé, au nom du Groupe de travail interinstitutions des Nations Unies sur l'estimation et les données sur la violence à l'égard des femmes (UNICEF, FNUAP, ONUDC, Division de statistique de l'ONU, ONU Femmes). 2021. Violence against women prevalence estimates, 2018: Global, regional and national prevalence estimates for intimate partner violence against women and global and regional prevalence estimates for non-partner sexual violence against women [Consulté le 5 novembre 2021]. https://www.who.int/publications/i/item/9789240022256
- Le rapport à paraître d'ONU Femmes, 2021, Cognitive testing for rapid gender assessment on the Impacts of COVID-19 on violence against women.
- Cette question est actuellement à l'étude au sein du programme conjoint d'ONU Femmes et de l'OMS sur la violence à l'égard des fammes
- 12. ONU Femmes. Base de données mondiales sur la violence à l'égard des femmes. Colombie. [Consulté le 19 novembre 2021] https://evaw-global-database.unwomen.org/en/countries/americas/colombia.

- 13. Riposte de l'ONU face à la COVID-19. N.D. Que sont les violences familiales ? [Consulté le 30 octobre 2021]. https://www.un.org/fr/coronavirus/what-is-domestic-abuse
- 14. Le terme violence domestique est utilisé dans le rapport. Voir le lien pour la définition, https://www.un.org/fr/coronavirus/what-is-domestic-abuse
- 15. Hindin, Michelle J., Sunita Kishor, et Donna L. Ansara. 2008. Intimate Partner Violence among Couples in 10 DHS Countries: Predictors and Health Outcomes. DHS Analytical Studies No. 18. Calverton, Maryland, USA: Macro International Inc. [Consulté le 12 novembre 2021] https://dhsprogram.com/pubs/pdf/AS18/AS18.pdf
- 16. Question vignette sur le harcèlement sexuel utilisée dans cette étude: [Script: insérer un nom féminin] est une femme. Elle vend des marchandises dans un magasin en ville, elle fait le trajet entre le magasin et son domicile le matin et le soir. [Script: insérer un nom féminin] se retrouve souvent seule dans le magasin, surtout lorsqu'elle est chargée de le fermer la nuit. Parfois des hommes en ville entrent dans le magasin pour faire des commentaires sur son apparence et leurs désirs qui sont désagréables et la mettent en danger. Pour cette raison, [Scripteur: insérer un nom féminin] a peur de se déplacer le soir, au cas où l'un d'eux lui fasse du mal.
- 17. ONU Femmes. 2010. Conséquences et coûts. Centre de connaissances virtuelles pour mettre fin à la violence contre les femmes et les filles https://www.endvawnow.org/fr/articles/301-consequences-and-costs-.html
- 18. Halim, Daniel; Can, England Rhys; Perova, Elizaveta. 2020. What Factors Exacerbate and Mitigate the Risk of Gender-Based Violence During COVID-19?: Insights from a Phone Survey in Indonesia. Banque mondiale, Washington, DC. [Consulté le 16 novembre 2021]. https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/35007
- 19. L'échelle de mesure de l'insécurité alimentaire (FIES) est une mesure basée sur l'expérience de la sécurité alimentaire des ménages ou des individus, qui mesure si au cours des 12 derniers mois, il y a eu un moment où, par manque d'argent ou d'autres ressources la répondante 1) avait peur de ne pas avoir assez de nourriture; n'a pas pu manger des aliments sains et nutritifs; 3) a mangé presque toujours la même chose; 4) a du sauter un repas; 5) n'a pas mangé autant qu'il aurait fallu; 6) Son ménage a manqué de nourriture; 7) avait faim mais n'a pas mangé; 8) n'a rien mangé de toute la journée.
- 20. ONU Femmes et PNUD. 2021. COVID-19 Global Gender Response Tracker Fact Sheets. Version 2. https://data.unwomen.org/publications/covid-19-global-gender-response-tracker-factsheets
- 21. Les dernières données du rapport sur le soutien des partenaires à la statistique 2021 (https://paris21.org/press) indiquent que bien que le financement des données sur le genre ait régulièrement augmenté, il a plafonné ces dernières années. Dans le même temps, les sources de financement se sont diversifiées, avec des financements provenant de fondations philanthropiques en hausse ces dernières années. À titre d'exemple, ce projet relatif aux RGE sur la violence à l'égard des femmes a été financé par la Fondation Bill et Melinda Gates. Le financement des données sur le genre dépend toutefois toujours d'un petit groupe de grands donateurs.
- Pour plus d'exemples, voir: ONU Femmes. 2021. Women Count Annual Report 2020. https://data.unwomen.org/publications/women-countannual-report-2020.

